

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

COMMUNE D'OS-MARSILLON

A 2023/S05/D02

Séance du Vendredi 1er septembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le premier septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Sandra BAQUÉ, Vanessa DONNAY, Mireille JOUBERT, Anne-Marie TRINQUIER, MM. Didier ALVAREZ, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Edouard de GRANGE, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absent excusé : M. Jean-Jacques ARREGLE (pouvoir M. Raymond FINANA).

M. Julien LAULHÉ a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention restauration et valorisation du monument aux morts

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de restauration et de valorisation du monument aux morts.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi et que les dépenses ont été évaluées à :

- 7 100 € H.T. pour la restauration et la valorisation du Monument aux morts.

Il convient maintenant de solliciter de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, du Souvenir Français et du Conseil Départemental le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

- **DÉCIDE** - d'approuver ce projet,

- de solliciter de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, du Souvenir Français et du Conseil Départemental le maximum de subvention possible pour ce type d'opération.

- **PRÉCISE** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15
Membres présents : 14
Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 25 août 2023
Affichage le 1er septembre 2023

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jérôme TOULOUSE

